**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Namibie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 3 mai 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Namibie pour la présentation de son rapport.

La France salue les progrès de la Namibie en matière de respect des droits de l’Homme, en particulier dans la lutte contre les violences fondées sur le genre, et invite les autorités à mettre en œuvre ces recommandations :

1- Ratifier sans délai la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

2- Intensifier les efforts dans la lutte contre les violences fondées sur le genre en mettant pleinement en œuvre sur l’ensemble du territoire les plans existants ;

3- Dépénaliser les relations sexuelles entre personnes de même sexe, promouvoir l’égalité et la non-discrimination, y compris en raison de l’orientation sexuelle et de l’identité de genre ;

4- Renforcer le mandat de l'Ombudsman pour qu’il opère en conformité avec les principes de Paris.

Je vous remercie./.